

## TRAITES ET CONVENTIONS

**Projet de loi n° 121 autorisant l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif aux transports routiers internationaux et au transit des voyageurs et des marchandises**

### *Sénat (première lecture)*

Dépôt le 7 février 2007 par M. Dominique de Villepin, Premier ministre et M. Philippe Douste-Blazy, ministre des affaires étrangères - N° 222 (2006-2007)

Renvoi à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées - Rapporteur : M. Jean-Pierre Plancade - Rapport n° 413 (2006-2007) (25 juillet 2007)

Discussion et adoption le 1er août 2007 - Projet de loi n° 129 (2006-2007)

### *Assemblée nationale (première lecture)*

Dépôt le 2 août 2007 - N° 121

Renvoi à la commission des affaires étrangères - Rapporteur : M. Jean-Claude Guibal (31 juillet 2007) - Rapport n° 163 (18 septembre 2007) - Demande d'adoption selon la procédure d'examen simplifiée (18 septembre 2007)

Discussion et adoption définitive le 26 septembre 2007 - Projet de loi n° 28

## PREMIÈRE LECTURE

**Procédure d'examen simplifiée [25 septembre 2007]  
(p. 2392)**

***Adoption définitive de l'article unique du projet de loi  
(p. 2392)***